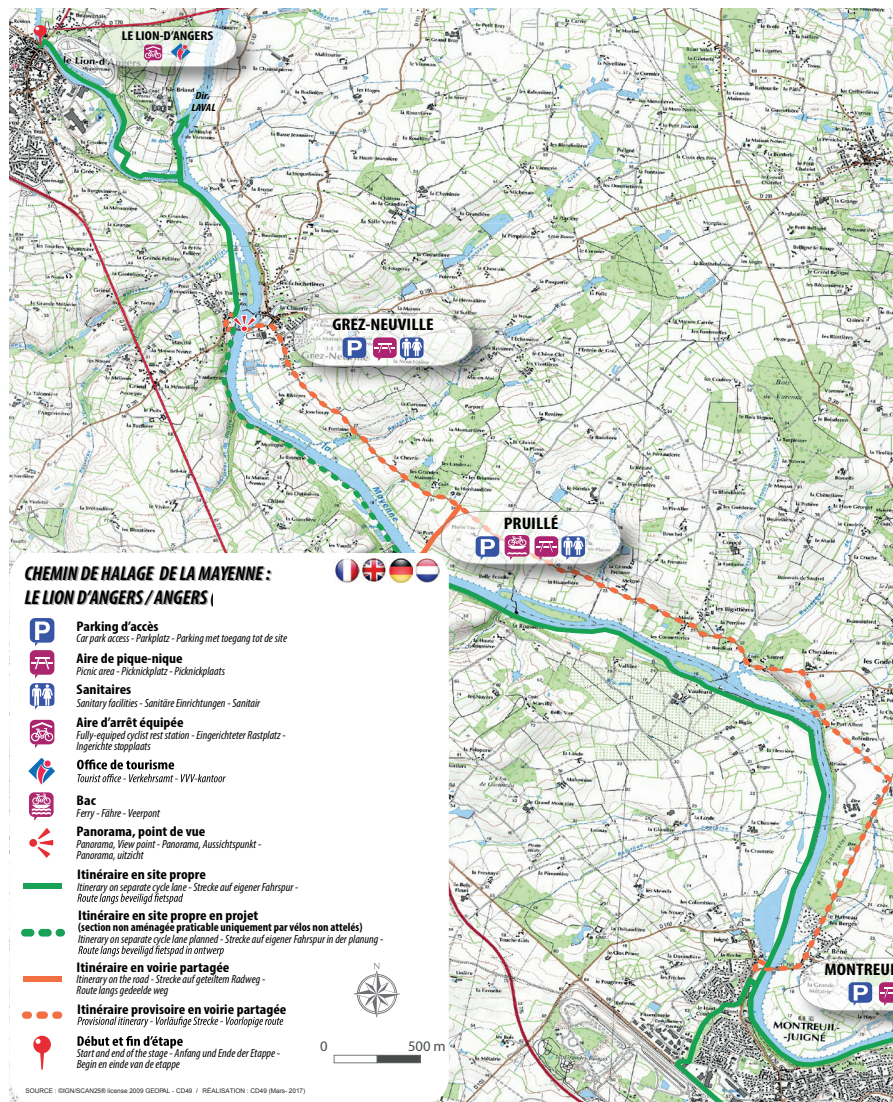


Chemin de halage de la Mayenne

section Montreuil-Juigné - Grez-Neuville

Saison 2018



Le Département de Maine-et-Loire, maître d'ouvrage de l'aménagement du chemin de halage de la Mayenne, finalisera à partir de début septembre 2018, la section entre Pruillé et Grez-Neuville. Afin de vous permettre de joindre Montreuil-Juigné à Grez-Neuville, il vous est proposé :

Jusqu'au 2 septembre 2018 :

- Pour les vélos sans attelage et piétons : d'emprunter la section non aménagée en circulant sur le cheminement piéton - Prudence.
- Pour les vélos avec attelage : d'emprunter l'itinéraire provisoire en rive gauche de la Mayenne (suivre le jalonnement jaune)
- En juillet-août, durant les week-ends et jours fériés : d'emprunter le bac à Pruillé (horaires et tarifs ci-dessous)

Du 3 septembre à mi-octobre 2018 :

- En raison de la fermeture du chemin entre Pruillé et Grez-Neuville pour la réalisation des travaux, pour tous les usagers pédestres et vélos, emprunter l'itinéraire provisoire en rive gauche de la Mayenne (suivre le jalonnement jaune).

Dans tous les cas, l'accès à Pruillé reste possible depuis Montreuil-Juigné.



BAC DE PRUILLÉ

horaires et tarifs 2018

Du 30 juin au 2 septembre :
(uniquement les week-ends et jours fériés)

Passage à la demande :

Le samedi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h

Le dimanche de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h

Tarifs :

Piéton et cycliste 2 € - Cavalier 3 €

Groupe 12 € (mini 10 personnes - maxi 12 personnes)

Enfant de moins de 7 ans gratuit.

Numéro de téléphone du pilote du bac :

06 10 62 37 92

RETROUVEZ TOUS LES ITINÉRAIRES
ET CIRCUITS VÉLO EN ANJOU :

anjou-tourisme.com